

SIMPLIFICATION DES MISSIONS DES PREFECTURES - SYNTHESE DES 49 AUTRES MESURES MISES A L'ETUDE

NB: La mise en œuvre de ces missions implique au préalable un accord interministériel ou une consultation avec les associations d'élus locaux

	Intitulé de la mesure
1	Suppression de la délivrance des agréments des régisseurs municipaux pour l'encaissement des amendes de l'Etat
2	Exercice de l'organisation des élections aux conseils d'administrationaux des centres départementaux de gestion de la fonction publique territoriale par les centres départementaux de gestion de la FPT
3	Suppression du contrôle des actes liés à la gestion du domaine privé des collectivités territoriales
4	Optimisation du processus de notification des dotations de fonctionnement à la DGCL
5	Suppression du visa du contrôleur financier pour certaines dotations (DDU, DGD ACOTU, DGD hygiène,,)
6	Exercice du suivi des associations foncières constituées suite à un remembrement par le conseil général
7	Exercice par les notaires des formalités de contrôle liées aux déclarationx de création, de modifications statutaires ou de dissolution des associations syndicales libres préalablement à leur publication au Journal Officiel par les notaires
8	Exercice de la répartition et du paiement des amendes de police par le conseil général
9	Uniformiser les procédures d'ouvertures entre les établissements du 1er, 2nd degré, techniques et les établissements d'enseignement privé
10	Exercice des actes de gestion par le centre de gestion pour la FPT et par l'ARS pour les actes de la FPH (CLD, CLM, mi-temps thérapeutique des praticiens hospitaliers...)
11	Simplification de la gestion des dotations générales de décentralisation au titre de la souscription des contrats d'assurance en matière d'urbanisme
12	Supprimer la transmission des budgets des EPLE à la préfecture
13	Exercice de la mission de réception des demandes de CNI et remise des titres par les communes équipées d'un dispositif de recueil, selon les mêmes modalités que pour les passeports sécurisés.
14	Réduction de la durée de conservation des talons photos des CNI des archives à 3 mois

	Intitulé de la mesure
15	Alignement de la durée de validité des attestations et des cartes professionnelles des agents immobiliers à 10 ans : 10 ans pour une agence, 1 an pour un établissement secondaire
16	Aligner le régime des ventes en liquidation sur celui des ventes au déballage (compétence du maire)
17	Simplification de la procédure d'immatriculation au répertoire des métiers ou au registre des entreprises en autorisant la DIRECCTE à procéder aux consultations du B2 du casier judiciaire des personnes souhaitant leur immatriculation, et transmission d'une
18	Suppression du carnet de circulation des gens du voyage
19	Exercice par les maires de la délivrance des récépissés portant déclaration de lâcher de ballons
20	Exercice de la compétence de réception des déclarations d'ouverture de ball-trap par les maires
21	Fixation du prix par arrêté du préfet de région des annonces judiciaires et légales
22	Suppression du dépôt légal des périodiques
23	Délivrance de l'autorisation d'organiser des lotos ou loteries par les maires
24	Alléger la procédure de délivrance de l'autorisation des tombolas par les maires au moyen d'une déclaration (mettre fin au régime d'autorisation)
25	Représentation de l'Etat par le préfet devant les juridictions judiciaires pour le contentieux des accidents scolaires (dommages causés ou subis par les élèves).
26	Exercice par le bureau du service national de la gestion des déclarations des ressortissants franco-algériens et franco-suisse ne souhaitant pas effectuer leur service national en Algérie ou en Suisse
27	Transfert aux CCI des missions relatives aux revendeurs d'objets mobiliers en établissement fixe
28	Simplification de la procédure de délivrance des attestations de détention du permis de chasser en cas de perte du permis par l'ONCFS
29	Alignement du remboursement de la propagande électorale aux candidats selon un tarif unique pour toutes les régions
30	Mise en ligne des affiches électorales sur le SIT/TERRITORIAL pour permettre aux communes d'y accéder rapidement
31	Dématérialisation de l'envoi par les communes des copies des listes électorales par les préfetures
32	Elections - Exercice de la mise sous pli électorale par des sociétés privées ou des organismes professionnels (CCI...)

	Intitulé de la mesure
33	Gestion de la procédure de passation des marchés de commandes de bulletins de vote (élections présidentielles) par les préfetures de région
34	Gestion des élections à caractère professionnel par les chambres consulaires (CCI, des chambres de métiers et de l'artisanat, des prud'hommes, des membres assesseurs des tribunaux paritaires des baux ruraux et de la chambre d'agriculture)
35	Gage des véhicules - Autoriser les huissiers à consulter le SIV pour s'assurer de l'absence de gage
36	Simplification de la procédure de saisines des décisions judiciaires relatives au permis de conduire (infractions de 5ème classe) sur le système national du permis de conduire en autorisant l'autorité judiciaire à procéder directement, sans passer par l
37	Délivrance de l'agrément de maître-restaurateur par le maire (comme pour les ventes au déballage en application de l'article L 310-2 du code de commerce): confier la compétence au maire
38	Simplification des demandes d'enquêtes de moralité par le chef d'établissement pénitentiaire pour certaines autorisations de visites aux détenus.
39	Confier l'intégralité de la procédure de mise sous contrat de classes préparatoires dans les lycées privés aux inspecteurs d'académie (instruction conjointe pour le moment IA-préfet, signature par le préfet)
40	Rapatriés : confier la procédure d'instruction et d'attribution des bourses scolaires et des aides à la formation professionnelle au directeur territorial de l'ONAC
41	Confier l'agrément des contrôleurs de la MSA aux ARS
42	Transfert de la compétence de classement des établissements touristiques à Atout France
43	Exercice de l'organisation des élections du SDIS, par les SDIS, pour les représentants des communes et EPCI
44	Simplification de l'organisation de la commission plénière et des sous-commissions spécialisées de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité (CCDSA)
45	Simplification de la procédure de délivrance des agréments des auto-écoles en supprimant l'avis obligatoire de la commission départementale de la sécurité routière en cas de décision favorable
46	Réforme des commissions médicales d'aptitude à la conduite
47	Allègement des règles de versement du FCTVA
48	Exercice de la gestion des biens de section par les communes
49	Exercice de la procédure « Recherche dans l'intérêt des familles » par les services de police et de gendarmerie